



- L'actu de la RSE -

Préparer son entreprise à la directive CSRD

ÉDITO

IRO et CSRD, entre défi et opportunité

La durabilité n'est plus seulement un engagement ou un projet stratégique : elle est un sujet incontournable quelles que soient les tergiversations politiques ou réglementaires.

Dans un précédent article, j'avais exploré la double exigence imposée par la CSRD : conjuguer spécificité et conformité.

Aujourd'hui, je poursuis cette réflexion en abordant un des points les plus complexes mais aussi les plus structurants : l'identification des incidences, Risques et Opportunités (IRO). Cette approche, élargit le champ de réflexion des entreprises en intégrant les impacts positifs et les opportunités, en plus des risques et des impacts négatifs plus traditionnels.

À travers ce nouvel article, je partage des conseils concrets pour naviguer dans cet exercice parfois vertigineux. De l'importance de clarifier son modèle d'affaires à la mutualisation des efforts sectoriels, en passant par la distinction subtile mais cruciale entre réduction d'impact négatif et impact positif.

Le chemin est escarpé, mais la destination en vaut la peine. Un défi ambitieux, certes, mais qui pourrait bien redéfinir les standards de performance et de création de valeur à condition de ne pas se perdre.

Je vous invite à découvrir cet article pour approfondir ces enjeux et explorer les clés d'une mise en œuvre réussie.

Anne-Laure Simon  
Codirigeante de l'Agence Déclic et Experte RSE

Découvrez notre article sur les IRO de la CSRD

A VOS AGENDAS

**MASTERCLASS**

**LES IRO DE LA CSRD : MODE D'EMPLOI**

Judi 30 Janvier, en ligne (TEAMS)  
De 11h30 à 12h15

**Anne-Laure SIMON**  
Co-dirigeante de l'Agence Déclic & Experte RSE

[Masterclass] Les IRO de La CSRD : Mode d'emploi

À partir du 1er janvier 2025, les entreprises concernées devront se conformer à la directive CSRD.

La mise en œuvre du reporting de durabilité impose aux entreprises de divulguer leurs impacts ESG tout au long de leur chaîne de valeur, en évaluant les risques et opportunités associés (IRO).

Pourquoi participer à notre Masterclass ?  
Ce webinaire est une opportunité unique de :

- Comprendre les exigences clés des IRO.
- Anticiper les obligations de reporting dès maintenant pour éviter les écueils en 2026.
- Bénéficier d'un regard expert grâce à l'intervention d'Anne-Laure Simon, Co-dirigeante de l'Agence Déclic et experte en RSE-CSRD.

Que vous soyez dirigeant-e, DAF, DG ou chargé-e de mission RSE, cette Masterclass vous permettra de prendre du recul et d'obtenir des réponses concrètes pour structurer votre démarche.

Agence Déclic est un Cabinet de Conseil en RSE & CSRD

EN 2024, nous avons accompagné plus de 190 organisations dans leur transition écologique grâce à une équipe de 27 experts engagés et répartis entre Rennes, Nantes, Paris et Lyon. Entreprise à mission et labellisée B Corp, nous sommes fiers d'être un modèle d'innovation et d'exemplarité en matière de RSE.

Ne laissez pas la CSRD devenir un casse-tête. Inscrivez-vous dès maintenant  
**Rendez-vous le jeudi 30 janvier à 11h30 (45 minutes)**

Je m'inscris dès maintenant

NOS SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENTS CSRD

Nous comprenons que chaque entreprise est unique dans son parcours vers la conformité CSRD. C'est pourquoi notre approche s'adapte à votre niveau de maturité en matière de RSE/CSRD, vos priorités et vos ressources.

« Faire avec » et non « Faire pour » est la philosophie de l'Agence Déclic et de nos consultants dans la réussite de nos accompagnements.

1. Pré-diagnostic CSRD : évaluer et orienter

- Analyse de votre niveau de conformité actuel.
- Identification des écarts avec les exigences CSRD.
- Recommandations stratégiques et opérationnelles pour optimiser votre démarche.

2. Coaching CSRD : vos équipes, accompagnées par nos experts

- Challenge des travaux réalisés par vos équipes.
- Conseils pointus pour structurer et améliorer votre méthode, notamment liés à la double matérialité.
- Encadrement sur mesure pour garantir un résultat pertinent et impactant pour l'audit.

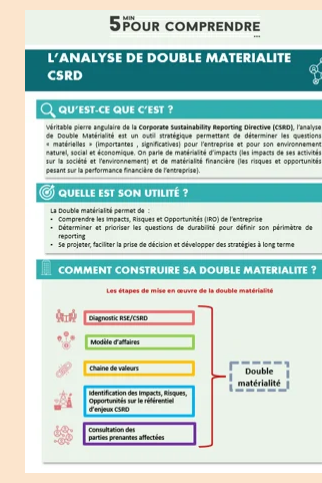
3. Accompagnement global : de la sensibilisation au rapport final

Un soutien complet, étape par étape :

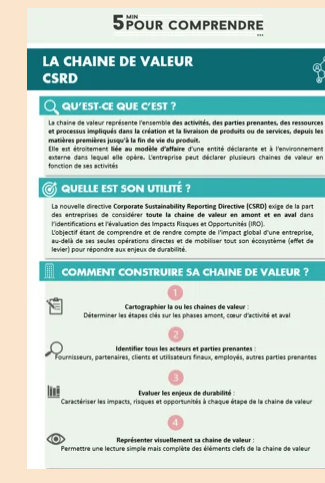
- Sensibilisation et mobilisation de vos équipes.
- Diagnostic approfondi de votre situation actuelle.
- Analyse de double matérialité.
- Construction et mise en œuvre d'un plan d'actions.
- Aide à la rédaction et finalisation de votre rapport CSRD.

NOS 2 FICHES PRATIQUES CSRD À TÉLÉCHARGER

Comprendre la double matérialité



Comprendre la chaîne de valeur



NOS PARUTIONS

CSRD : l'importance du dialogue avec les parties prenantes

Fanny Hervo – publié le 16 octobre 2024

La nouvelle réglementation CSRD impose aux entreprises de considérer les attentes de leurs parties prenantes dans leur stratégie de durabilité. Cet article explore comment la consultation des parties prenantes, en lien avec la double matérialité, devient un levier essentiel pour évaluer l'impact d'une entreprise sur son écosystème. Il détaille les étapes à suivre, de l'identification des parties prenantes à la mise en œuvre d'outils de dialogue sur le long terme, tout en offrant des pistes concrètes pour intégrer ces consultations dans les reportings extra-financiers.

De la RSE volontaire à la RSE réglementaire (CSRD)

Anne-Laure Simon – publié le 10 septembre 2024

La CSRD. On en a beaucoup parlé l'an dernier et depuis, c'est une réalité dans les entreprises. Il y a celles dites « matures » qui avaient déjà une démarche RSE depuis plusieurs voire de nombreuses années, et puis il y a celles pour qui les sujets de durabilité sont nouveaux et importés par cette nouvelle réglementation. On a voulu s'intéresser à ce qui a changé dans les organisations :

- Comment les entreprises s'adaptent-elles à cette bascule d'une approche volontaire à une approche réglementaire ?
- Quelles sont les conséquences et les principaux changements au sein d'une organisation pour se conformer ?

Voici donc une synthèse des constats que nous avons pu faire dans l'accompagnement de nos différents clients.

CSRD : 3 Prérequis essentiels pour réussir votre rapport de durabilité

Fanny Durocher - Publié le 9 décembre 2024

Pour réussir son rapport, trois éléments essentiels à considérer par l'entreprise : décrire son modèle d'affaires en intégrant ses impacts ESG et ses opportunités, évaluer les impacts directs et indirects sur toute la chaîne de valeur et réaliser une analyse de double matérialité pour identifier les enjeux prioritaires pour l'entreprise et son environnement. Ces prérequis permettront ainsi de répondre aux exigences réglementaires de la CSRD tout en optimisant la stratégie de durabilité

Voir plus d'articles

RESSOURCES POUR MIEUX COMPRENDRE LES ATTENDUS DE LA CSRD

CSRD ? Piloter la transition de mon entreprise

Brochure | Ministère de l'Économie, des finances et de l'Industrie

Retrouvez dans ce guide pratique toutes les ressources essentielles pour répondre aux questions que soulève la CSRD.

Règlement délégué de la Commission Européenne

NORMES EUROPÉENNES D'INFORMATION EN MATIÈRE DE DURABILITÉ (ESRS) | J.O. de l'Union européenne

Paragraphe 46 (P.50...)

Exigence de publication SBM-3 – Incidences, risques et opportunités importants et leur lien avec la stratégie et le modèle économique

Sélectionner les enjeux ESG matériels

Portail RSE

Dans ce guide, découvrez des conseils pour réaliser votre rapport de durabilité

- Évaluer la matérialité d'impact
- Évaluer la matérialité financière
- Synthétiser les évaluations

LES ÉVÉNEMENTS RSE À VENIR

**WEBINAIRE**

**Soutenir la parentalité : Construire et Déployer une politique inclusive**

Judi 27 février, en ligne (TEAMS)  
De 11h30 à 12h15

**Lucie d'Albot**  
Chargée de recrutement et de développement RH | Agence Déclic

Réservez ma place

- Colloque : scénarios territoriaux et trajectoires de transition  
Le 4 février 2025 à Paris | Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Salon bio360 et Biotransition  
Le 5 et 6 février 2025 à Nantes
- Salon Pro Roanne "l'instant éco-durable"  
Le 6 février 2025 à Riorges (Loire)
- EnerJ Meeting  
Le 11 février 2025 à Paris | Dédié aux décideurs du bâtiment



L'Agence Déclic est un cabinet de conseil et de formation en RSE, CSRD, qui accompagne les entreprises, les collectivités et les associations.

Cabrer et mettre en œuvre une stratégie responsable, construire une stratégie bas carbone, améliorer une politique d'égalité professionnelle, se conformer à la CSRD, devenir société à mission notre équipe d'experts aux profils et compétences variées nous permet d'y répondre par une méthodologie propre validée par plus de 200 clients.

Si vous ne recevez pas nos actus de la RSE, pensez à vérifier dans vos courriers indésirables et à ajouter l'adresse contact@agence-declic.fr dans vos contacts. Merci pour votre intérêt !

Agence Déclic, La Brasserie, Mail Louise Bourgeois, Rennes, France

Se désabonner

